

BULLETIN D'INFORMATION

CANB 2012-001

À : Tous les assureurs faisant affaire au Nouveau-Brunswick

Objet : Amendements aux directives concernant les dépôts pour 2012-2013

Date : 8 août 2012

Deux nouveaux documents doivent être remplis par les assureurs et soumis avec les tous les dépôts RFG-1 pour véhicules de tourisme en 2012-2013.

1. Formulaire de diagramme d'hypothèses pour véhicules de tourisme RFG-1
2. Liste de vérification de la conformité du dépôt de demande RFG-1

Ces nouveaux documents pourront être téléchargés sur le site Internet de la CANB.

Pour toute question ou préoccupation concernant ce qui précède, n'hésitez pas à nous téléphoner.

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Kelly Ferris, directrice des Services d'assurance

kelly.ferris@nbib-canb.org

506-643-7711